

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUIN 2025

Délibération n°2025-19 : Convention Grand programme Culture Lab

Vu le décret du 8 octobre 1987 relatif à l'École nationale des chartes - PSL, notamment ses articles 16 et 17 ;

Vu le règlement intérieur de l'École nationale des chartes - PSL, notamment son article 2-5 ;

Le conseil d'administration approuve la convention Grand programme Culture Lab liant l'Université PSL et l'École nationale des chartes - PSL.

Nombre de votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le président du conseil d'administration de
l'École nationale des chartes - PSL



Christophe STRASSEL

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00